

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 24 avril 2017 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Claude Breault, maire
 MME Nicole Beaulieu, conseillère # 3
 Madia Sheink, conseillère # 5
 MM. Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2
 Roger Dubé, conseiller # 4
 Elzéar Lepage, conseiller # 6

Absence motivée : MM. Michel Dubé, conseiller # 1

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

123-17 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Beaulieu

D'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Projet Pavillon
4. Emprunt
5. Affaires nouvelles
 Période de questions
6. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demandé si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

124-17 **3. PROJET PAVILLON**

Attendu que la Municipalité de Lac-des-Aigles a demandé des soumissions sur invitation le 27 mars 2017 pour les travaux de modifications au Pavillon du lac ;

Attendu que les soumissionnaires avaient jusqu'à vendredi le 21 avril à 15 h pour remettre leur soumission ;


Attendu qu'à l'expiration de ce délai, la municipalité avait reçu deux (2) soumissions sous enveloppe cachetée portant la mention « Soumission » ;

Attendu que l'ouverture de celles-ci a eu lieu publiquement vendredi le 21 avril à 15 h ;

Attendu que les deux (2) montants des soumissions reçues sont beaucoup plus élevés que le montant prévisionnel du projet;

Attendu que les deux (2) montants des soumissions reçues dépassent le maximum légal permis pour des appels d'offres sur invitation ;

5184


Maire _____ DG

Il est proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retourne en soumission sur invitations après vérification avec le MAMOT en modifiant ou retirant de l'appel d'offres certains éléments dont entre autres, le revêtement du béton.

Que les soumissionnaires aient jusqu'à jeudi, le 11 mai à 15 h pour soumettre leur soumission sous enveloppe cachetée portant la mention « Soumission – LDA-MUN-01-17-2 ».

Que les soumissions soient ouvertes publiquement le même jour à 15 h et que ce sujet soit traité à la réunion extraordinaire du 15 mai.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

4. EMPRUNT

Ce sujet sera traité à la réunion du 1^{er} mai.

5. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

PÉRIODE DE QUESTIONS


Aucune

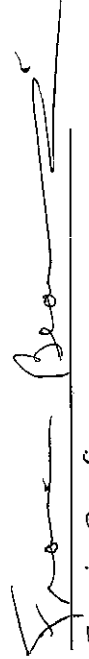
125-17 6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 50, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.


Claude Breault
Maire


Francine Beaufileu
Directrice générale